

## **ETAPE DÉPARTEMENTALE**

# **GYMNASTIQUE ACROBATIQUE**

**MERLEBACH**

**22 JANVIER 2023**

### **TARIFS**

3€ pour les non licenciés

2€ pour les licenciés

Gratuit pour les moins de 12 ans

**COSEC**

**RUE DE LA SARRE**

**57800 FREYMING-MERLEBACH**



## LE MOT DU PRÉSIDENT

Au nom des membres de l'association US le Rocher Gym-Acro-Trampo je souhaite la bienvenue aux participants des clubs issus de tout horizon du département.

Je remercie le comité Départemental de la Moselle d'avoir choisi la ville de Freyming-Merlebach et l'Union Sportive le Rocher pour l'organisation de cette compétition et c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons pour cet évènement le dimanche 22 JANVIER 2023 au Cosec rue de la Sarre à Merlebach.

Bénévoles et tout l'ensemble du comité, je fais confiance à toutes ces personnes chargées de l'organisation pour la réussite de cette compétition.

Je souhaite bonne chance à tous les gymnastes et bonne compétition à tous.

HOLLEVOET Pascal

## CONTACTS

US Le Rocher Merlebach

Contact COL : HOLLEVOET –  
Pascal

### Siège

38 Impasse Ronsard  
57800  
Freyming-Merlebach

Adresse mail du club :  
[secretaireuslerocher@yahoo.f](mailto:secretaireuslerocher@yahoo.f)

06 84 28 01 89

Aline DANGLADE  
Coordinatrice technique  
départementale de  
gymnastique  
[contact@cd57gym.fr](mailto:contact@cd57gym.fr)  
06 36 41 12 35

### LIEU DE LA COMPETITION

## COSEC rue de la Sarre – 57800 FREMING-MERLEBACH

#### Informations parking - entrée :

En venant du côté ouest par l'A4, l'A320 ou la RD603 :

1. Continuer sur la RD603 en direction de FORBACH (rues de Metz et de la Rosselle)
2. Prendre à gauche dans la rue Nicolas Colson
3. Continuer en face au niveau de l'intersection régulée par les feux tricolores dans la rue St-Nicolas
4. Dans la montée de la rue St-Nicolas, prendre la deuxième rue à gauche dans la rue des Verriers
5. Dans la rue des Verriers, prendre la deuxième rue sur la droite, dans la rue de Sarre
6. Après environ 150 mètres dans la rue de la Sarre, le COSEC se trouve sur votre droite

En venant du côté Est, par l'A320 ou la RD603 :

1. Continuer sur la RD603 en direction de Saint-Avold
2. Au premier rond-point, prendre la troisième rue à droite, dans la rue de Forbach
3. Poursuivre dans la rue de Forbach jusqu'à l'intersection régulée par des feux tricolores
4. Arrivé à ces feux, prendre à droite dans la rue Saint-Nicolas
5. Dans la montée de la rue Saint-Nicolas, prendre la deuxième rue à gauche dans la rue des Verriers
6. Dans la rue des Verriers, prendre la deuxième rue à droite (la première étant en sens interdit), dans la rue de la Sarre
7. Après environ 150 mètres dans la rue de la Sarre, le COSEC se trouve sur votre droite

\* Des places de stationnements sont disponibles devant le COSEC et sur le parking du dojo juste à côté.

#### Informations accès à la salle de compétitions

Le jour de la compétition l'accès se fera pour les compétiteurs après l'échauffement au dojo par le tunnel reliant le dojo à la salle de compétition

#### Informations salle d'échauffement :

Salle d'échauffement articulaire se fera au dojo attendant à la salle de compétition



Google Maps

FREYMING - MERLEBACH  
ACCES du COSEC



## ◆ ACCUEIL DU PUBLIC

---

### *Tarifs entrées*

- 3€ pour les non licenciés
- 2 € pour les licenciés sur présentation **obligatoire** de la licence 2022-2023
- Enfants– de 12 ans : **gratuit**

### *Informations sur la restauration*

Règlement à la caisse ( pas d'ouverture de compte club)

#### Restauration proposée sur place :

- Casse-croûte jambon – fromage
- Diverses boissons rafraîchissantes
- Café – et divers gâteaux

## ◆ ACCUEIL DES CLUBS

---

A l'arrivée des clubs, ils devront se rendre au dojo le dimanche 22 janvier 2023 pour vérification des licences.

Accréditations pour l'entrée des compétiteurs/juges/entraîneurs sous forme de badge  
Informations sur les vestiaires : au dojo et au gymnase le Cossec. Les douches sont à prendre au dojo uniquement.

## ◆ CARTE DE COMPÉTITIONS

---

Les clubs devront envoyer les cartes compétition concernant la GAC pour le mardi 17 janvier au plus tard à l'adresse habituelle chez - Hollevoet - Pascal au 4 rue de Lampaden 57800 Cocheren.

## ◆ INFORMATION SUR LA SALLE DE COMPÉTITION ET D'ÉCHAUFFEMENT

---

Le jour de la compétition l'accès des gymnastes se fera par le dojo avec un point de contrôle et après la compétition la sortie aura lieu par le gymnase. Les chaussures sont interdites au dojo ainsi que dans la salle de compétition.

## ◆ DROIT À L'IMAGE

---

Nous rappelons que l'utilisation des téléphones portables, appareils photos, caméscopes et tablettes numériques est totalement interdite sur le plateau de compétition. Sauf avec accord du Comité départemental, celle-ci devra donc être identifiée par un Badge officiel « Presse/Photographe ».

Autres informations importantes : Afin de créer une base d'image de nos programmes pour la formation indispensable de nos juges, cette compétition pourra être filmée. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant le soit, le club doit nous renvoyer avant le formulaire « Droit à l'image »

Pour les professionnels de la Presse, ils devront se présenter à l'accueil avec leur carte professionnelle afin d'être identifiés également à l'aide d'un Badge pour accéder au plateau et ou espace d'échauffement.

## ◆ HÉBERGEMENT

---

### *Liste d'hôtels à proximité de la compétition :*

- Hotel Mercure Forbach - Tél : 03 87 87 06 06
- Hotel Roi Soleil Saint-Avold - Tél : 03 87 90 91 92
- Hotel Campanile Saint-Avold - Tél : 03 87 29 04 04
- Hotel B&B Betting - Tél : 0892 78 80 82

Lien de l'office de tourisme de la ville :

<http://www.tourismepaysdefreyming-merlebach.fr/>

## ◆ OUVERTURE DE COMPTE CLUB

---

Pas d'ouverture de compte club une caisse pour l'entrée public et une caisse pour la restauration et boissons

## ◆ LES JUGES ET OFFICIELS

---

Veuillez annoncer votre arrivée. Veuillez-vous rendre à l'accueil pour vérifier vos demandes (repas, demandes spéciales...) Les juges se réuniront dans la salle.

Présence d'un point collation réservé aux juges dans la salle compétition.